MÉDECIN

Code de la fiche : 0610

PRÉSENTATION

APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Médecin qualifié généraliste
Médecin qualifié spécialiste
Médecin chef
Médecin coordinateur
Médecin directeur

FINALITE

Dans le respect de la législation, dont le code de déontologie et des dispositions réglementaires, concourir par une action préventive ou curative, utilisant les données de la médecine, au maintien et/ou au rétablissement de l'état de santé physique ou mental d 'un individu ou d 'une population. Viser ainsi à l'acquisition de l'autonomie par un individu ou une population, en vue de l'insertion ou de la réinsertion socio-professionnelle

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Patient
Usager et leur entourage
Professionnels de santé
Encadrement
Partenaires institutionnels et extra institutionnels
Fournisseurs de matériels et produits professionnels

FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Doctorat en médecine et inscription au tableau du conseil de l'ordre, diplôme de spécialisation en médecine, formation médicale continue obligatoire

ACTIVITÉS

Organiser et/ou participer aux programmes de santé publique, de recherche bio-médicale et d'épidémiologie
Participer aux commissions réglementaires, aux commissions ou groupe de travail institutionnels et extra-institutionnels
Coordonner l'activité des professionnels de santé et organise le parcours de soins
Participer aux programmes d'Assurance Qualité de la structure (accréditation, certification...)

COMPÉTENCES

SAVOIRS

Maîtriser les connaissances médicales dans son domaine de compétence
Connaître et respecte le code de déontologie
Connaître et applique l'ensemble de la législation liée à son secteur d'activité
Connaître les techniques, indications et référentiels de bonne pratique des examens para - cliniques des actes et thérapeutiques dans son domaine de compétence
Connaître et met en œuvre les obligations réglementaires liées à l'évaluation des pratiques professionnelles et à la formation médicale continue
Connaître, appliquer et faire respecter la législation spécifique à la recherche bio-médicale
Connaître la réglementation, les procédures et contextes des différentes commissions et groupe de travail
Connaître les champs de compétences des autres catégories de professionnels de santé et du social
Connaître et respecte les règles relatives à la tenue du dossier patient
Connaître et applique les règles de codification des actes
Connaître les techniques de soins proposées et les résultats attendus
Posséder des connaissances en santé publique, en connaître les priorités, programmes, actions et respecter le code de la santé publique
Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire
Connaître les principes de la démarche qualité, les bénéfices attendus et les moyens d'y arriver
Connaître et utilise les sources d'informations et de recherche documentaire

SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Analyser la demande du patient et réaliser une évaluation globale de sa situation
Prescrire des examens et expertises complémentaires efficients et les thérapeutiques de manière claire et adaptée au regard des données actuelles de la science
Réaliser une synthèse d'éléments pertinents pour l'élaboration d'un projet préventif et/ou thérapeutique global
Pratiquer des explorations et des actes thérapeutiques relevant de son domaine de compétence
Adapter sa décision au contexte du patient
Organiser le suivi régulier du patient dans le cadre du projet thérapeutique mis en œuvre
Orienter le patient vers les professionnels ou les structures compétentes pour sa prise en charge et en fonction de la pathologie identifiée

Assurer ou encadrer des séances d'éducation pour la santé en prévention primaire, secondaire et tertiaire
S'impliquer dans les actions de dépistage des maladies chroniques à titre individuel ou dans le cadre d'une campagne
Rédiger et transmettre les différents certificats médicaux
Élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les différentes procédures et protocoles
Apprécier les risques sanitaires en contrôlant et en évaluant les procédures de vigilances et de sécurité sanitaire
Coopérer dans une action communautaire ou partenariale
Mettre en œuvre un protocole d'étude et /ou assurer sa rédaction
Analyser et interpréter les résultats d'étude et/ou de la documentation
Auto évaluer ses connaissances, proposer et suivre des actions de formation adaptées
Rédiger des synthèses et restituer le contenu des réunions
Proposer des actions adaptées s'intégrant dans la démarche qualité

➢ SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Être à l'écoute du patient et de son entourage afin d'établir un climat de confiance
Respecter les règles de confidentialité et du secret professionnel
Informer le patient et obtenir son adhésion au projet de soins et de prévention
Argumenter afin de convaincre de l'utilité de préserver sa santé
Convaincre de l'intérêt de la prise des mesures sanitaires adaptées
Adopter un comportement exemplaire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
Construire un argumentaire et être force de proposition
Communiquer à l'écrit comme à l'oral, de manière claire et adaptée, en fonction des situations, du public et des supports utilisées
Négocier son plan de formation et les moyens de sa mise en œuvre
Travailler en équipe pluridisciplinaire
Rechercher l'information, questionner et analyser sa pratique professionnelle dans un objectif de progrès
Animer des réunions multi-professionnelles ou des groupes dans un objectif d'information, de sensibilisation ou de formation
Coopérer avec autrui (en réseau) en créant des relations efficaces et réciproques et en s'impliquant dans le partage de ses compétences
Être acteur dans les différentes phases de la démarche qualité et convaincre de l'intérêt d'y adhérer